

MESSAGE

Séance du Conseil général du 21 mai 2025

Objet :

Proposition : Constitution d'une Commission agricole

**Descriptif :**

Par le biais de M. François Morand, le MI a présenté la proposition ci-après :

Extrait du procès-verbal de la séance du 11 décembre 2024 :

Dans notre commune, l'agriculture compte près d'une vingtaine d'exploitations actives. Celles-ci sont dynamiques et représentent une belle image de notre village. Dans le futur, il y aura bien des défis à relever et des thématiques aussi complexes que la biodiversité, l'aménagement, le réchauffement climatique, la location des parchets et des montagnes viendront sans doute discutées au sein de notre commune. En effet, notre commune, depuis un certain temps déjà, ne compte plus d'agriculteur au Conseil communal, et de ce fait, les diverses thématiques relatives à l'agriculture sont de plus en plus complexes à appréhender.

Après avoir discuté avec quelques collègues de notre village, il en est ressorti qu'il serait bienvenu que nous instaurions une Commission agricole, qui aurait pour but de soutenir et de conseiller la personne en charge du dicastère de l'agriculture et des forêts. Je me suis renseigné auprès de la commune de Val-de-Charmey qui a mis en place une telle Commission agricole. Elle fonctionne au cas par cas, lors de sujets importants comme cités précédemment. Elle semble donner entière satisfaction.

Je propose dès lors que cette commission soit composée d'au moins 3 agriculteurs (pas forcément membre du Conseil général) et d'un nombre de membres du Conseil communal à déterminer, ceci afin d'équilibrer les forces au sein de ladite commission. Elle sera, certes, consultative, mais devrait bien épauler le conseiller communal en charge.

Le Conseil général est invité à se prononcer quant à cette proposition.